



Assemblée générale

Soixantième session

2^e séance plénière

Mercredi 14 septembre 2005, à 9 heures
New York

Documents officiels

Coprésident : El Hadj Omar Bongo Ondimba (Président de la République gabonaise)
Coprésident : M. Göran Persson. (Premier Ministre du Royaume de Suède)

La séance est ouverte à 9 h 10.

Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de septembre 2005, convoquée en application des résolutions suivantes de l'Assemblée : 58/291, en date du 6 mai 2004; 59/145, en date du 17 décembre 2004 et 59/291, en date du 15 avril 2005, au titre des points 48 et 121 de l'ordre du jour provisoire.

J'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Il y a un peu plus de deux mois, le terrorisme a frappé encore une fois, ajoutant Charm el-Cheikh à la liste des cibles d'actes de violence barbare. Il y a un peu plus de deux jours, le cyclone Katrina a balayé les sud des États-Unis, emportant des vies, forçant des multitudes à fuir leurs foyers et provoquant d'immenses dégâts. Il y a deux jours – et cela aurait pu se passer aujourd'hui – un enfant affamé assis à même le sol poussiéreux de son petit village du Niger attendait l'arrivée de l'aide;

un petit garçon qui manquait du minimum vital : à manger, à boire et de quoi se soigner; l'un de ces millions d'enfants qui souffrent de malnutrition dans le monde aujourd'hui. Charm el-Cheikh, la Nouvelle-Orléans et le Niger : autant d'exemples douloureux des défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

Ces défis, pour la plupart, sont sans frontières. La plupart sont liés et la plupart ne peuvent être relevés que si on s'y attelle ensemble. À l'ère de la mondialisation, nous devons considérer que la coopération internationale fait partie de notre intérêt national. Il faut adapter l'ONU et notre conception de la sécurité collective à l'évolution des circonstances. L'ONU est le principal instrument dont nous disposons pour ce qui est de trouver des solutions multilatérales efficaces et un ordre international reposant sur des règles.

À ce sommet, nous avons l'occasion de prendre des décisions qui seront déterminantes pour le cours de la coopération internationale dans les années à venir. Nous sommes venus ici parce que nous savons que l'on ne peut relever seul les défis de la mondialisation. Il faut éliminer la pauvreté, utiliser les ressources de notre planète de manière viable, respecter les droits de l'homme, renforcer l'égalité entre hommes et femmes, prévenir le VIH/sida et les autres maladies, mettre fin au terrorisme et œuvrer au désarmement et à la non-prolifération. Nous, les chefs d'État et de gouvernement, le devons aux générations à venir. Nous

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



ne pouvons nous permettre un échec. Il nous faut trouver des solutions collectives fondées sur la primauté du droit. Et pour cela, nous avons besoin d'une ONU plus forte.

Il y a cinq ans, à l'aube du nouveau millénaire, nous nous sommes réunis ici pour nous atteler à relever les grands défis qui attendent l'humanité. La réponse que nous avons trouvée alors se déclinait en un éventail d'objectifs ambitieux, mais pourtant réalistes, de développement. Nous nous sommes engagés à prendre des mesures concrètes dans des délais précis.

Voici maintenant venue l'heure de vérité. Il est temps de faire le point : qu'avons-nous réalisé? Où avons-nous échoué? Il y a eu de grands progrès dans plusieurs domaines. Cela veut dire quelque chose de très important : éliminer la pauvreté dans le monde n'est pas un espoir hypothétique; cela peut se faire. Le développement, ça marche, mais il faut que cela marche partout, pour tout le monde.

Dans les domaines critiques, tels que la préservation de l'environnement ou la mortalité infantile et maternelle, il y a eu très peu de progrès. Compte tenu des tendances actuelles, le risque est grand que beaucoup des pays les plus pauvres restent très en deçà des objectifs du Millénaire pour le développement. Si nous laissons cela se produire, des millions de vies seront perdues et nous transmettrons à la prochaine génération un monde plus injuste et moins sûr. Ce Sommet doit donc s'employer à remettre sur les rails la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Un monde pacifique exige des mesures collectives en matière de prévention de la guerre, de coopération internationale pour régler les problèmes économiques et sociaux et de respect des droits de l'homme. Ce sont les piliers de la Charte des Nations Unies et l'ordre du jour de nos efforts pour mettre les générations à venir à l'abri de la guerre, de la pauvreté et d'une vie indigne.

Le rapport du Secrétaire général, « Dans une liberté plus grande » (A/59/2005) décrit les liens étroits qui unissent la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Il pointe la marche à suivre par l'ONU à l'avenir. Il nous rappelle ce que nous devons chercher à accomplir dans les domaines du développement, de la liberté et de la paix. Ce n'est que lorsque chaque être humain pourra vivre à l'abri du besoin et de la peur que cette tâche sera accomplie.

Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui compte, et qui fasse le nécessaire. Nous avons besoin d'une Organisation forte, garante de notre système de sécurité collective. Il faut mettre davantage l'accent sur la prévention des conflits et l'intervention rapide. La responsabilité que nous avons de protéger nos populations du génocide, de l'épuration ethnique et des violations des droits de l'homme doit être au sommet de nos préoccupations.

Nous avons également besoin de meilleurs outils pour soutenir les États qui sortent d'un conflit et les aider à éviter les regains de tensions et à assurer un développement durable. La mise en place d'une nouvelle institution, la commission de la consolidation de la paix, est, à cet égard, d'une importance capitale. La plupart d'entre nous s'accordent à dire que la réforme des Nations Unies ne saurait être complète sans un changement de la composition du Conseil de sécurité. Cet accord est déjà en soi une base importante à partir de laquelle accomplir de nouveaux progrès. Nos divergences de vues d'aujourd'hui ne doivent pas nous empêcher demain de continuer à chercher des solutions.

Voilà donc quelques-unes des questions que nous allons examiner à la Réunion plénière de haut niveau. Hier, un document final très important, que nous devons au savoir-faire de Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, a été entériné. Pendant le débat des trois prochains jours s'exprimeront tout un éventail de vues et d'idées constructives pour l'avenir; je m'en réjouis.

Les grands mots et les grandes déclarations ne nous font pas défaut, pas davantage que la capacité d'agir, mais il faut que les déclarations et les actes soient plus en phase les uns avec les autres. Et c'est à nous, dirigeants politiques, de montrer la voie. Comme le disait Dag Hammarskjöld à cette Assemblée en 1957, après avoir été réélu Secrétaire général de l'ONU :

« Tous ceux qui constituent, ensemble, cette organisation – peuples, gouvernements et individus – ont en commun une lourde responsabilité. Les générations futures diront peut-être de nous que nous n'avons jamais pu réaliser nos desseins. Au moins ne faut-il pas qu'elles puissent dire que nous aurons échoué pour avoir manqué de foi ou laissé d'égoïstes

intérêts nous écarter de notre but. » (A/PV.690, par. 74)

Aujourd'hui, nous devons dépasser les intérêts à court terme et investir dans l'avenir pour les générations suivantes. C'est une question de solidarité, non seulement entre les peuples, les pays et les continents, mais aussi avec nos enfants et nos petits-enfants.

Profitons de cette grande occasion et de notre présence ici pour nous montrer à la hauteur des engagements que nous avons pris dans le cadre de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Millénaire pour le développement. Changeons la vie de ce petit garçon du Niger, changeons la vie des multitudes. Faisons chacun tout ce que nous pouvons pour apporter notre pierre à la grande œuvre de construction d'une meilleure Organisation des Nations Unies, dans l'intérêt de l'humanité toute entière.

Je donne à présent la parole à S. E. El Hadj Omar Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise et Coprésident de la Réunion plénière de haut niveau.

Le Coprésident (Gabon) : Les États-Unis d'Amérique viennent de connaître des moments extrêmement difficiles et pénibles avec les ravages causés par le cyclone Katrina. Au moment où s'ouvrent nos travaux ici à New York, qu'il me soit permis d'exprimer à nouveau notre solidarité et notre sympathie au peuple et aux autorités des États-Unis.

Il m'est particulièrement agréable de coprésider avec vous, Monsieur le Premier Ministre de Suède, cet important sommet des chefs d'État et de gouvernement. Important parce qu'il doit nous permettre de faire le bilan des initiatives prises par l'Organisation des Nations Unies depuis le début des années 1990 pour relever les défis et menaces auxquels est confrontée l'humanité. Je saisis cette occasion pour remercier solennellement tous les États Membres de l'ONU qui, au cours de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, ont apporté leur soutien à la présidence gabonaise, assumée aussi au nom de l'Afrique.

Il y a cinq ans, nous avons adopté ici la Déclaration du Millénaire. Celle-ci réaffirmait notre foi collective en notre Organisation et sa Charte fondamentale, indispensables pour un monde de paix, de prospérité et de justice. Elle exprimait aussi, à travers un ensemble de recommandations et de

décisions, notre volonté de construire ce monde. Or, aujourd'hui, force est de constater que nous en sommes loin. Au niveau de la paix et de la sécurité collectives, nous assistons à une montée des actes de violence dans le monde. Ainsi, au Moyen-Orient, malgré des avancées notables, la paix ne se dessine pas encore de façon nette et durable. En Afrique, si leur nombre a diminué ces dernières années, des conflits armés minent encore beaucoup trop de régions du continent. En Asie, on compte aussi plusieurs foyers de tension. Les maladies et la pauvreté frappent encore durement des millions de personnes dans les pays en développement.

Des initiatives ont été prises récemment en faveur du développement. Dans cet esprit, je rends un hommage particulier au Premier Ministre britannique, M. Tony Blair, à l'Union européenne, aux pays du Groupe des Huit, pour toutes les mesures d'appui au développement prises récemment. Je tiens aussi à saluer l'éminente contribution du Président de la République française, M. Jacques Chirac, qui a proposé de nouvelles sources de financement du développement. Je note également les efforts conjugués des Présidents du Brésil, de la France et d'autres pays, pour éradiquer la pauvreté dans le monde. Enfin, j'aimerais souligner la récente décision des pays du Groupe des 77 et de la Chine de créer un fonds pour le développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Tous ces efforts visent la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire. Je dis alors la nécessité évidente que la Déclaration adoptée au terme de ce Sommet ne soit pas simplement une déclaration de plus. Je souhaite que naisse une nouvelle dynamique, que notre Sommet constitue un nouveau départ, fait d'engagement et de pragmatisme, pour répondre concrètement aux défis auxquels nous sommes contraints.

Les pays africains, pour leur part, se sont résolument engagés dans cette voie. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique a été créé. À nos yeux, développement, lutte contre la pauvreté, bonne gouvernance, sont un combat quotidien. S'agissant de mon pays, le Gabon, d'importantes mesures ont été prises afin de mobiliser davantage les ressources nationales. Ceci, dans le but de jeter les bases d'une croissance durable et diversifiée en vue de construire le progrès et de lutter contre la pauvreté. Pauvreté que nous voulons faire reculer également en combattant le sida avec,

notamment, les soins gratuits pour les malades les plus démunis et la construction de centres de traitement ambulatoire dans tout le pays. Par ailleurs, la bonne gouvernance a été renforcée, la transparence améliorée, des codes sectoriels incitatifs mis en place. Personne n'ignore que, partie de loin, l'Afrique fait face à des défis énormes. Au regard du contexte international, il est donc de notre devoir d'agir ensemble pour laisser aux générations futures un monde meilleur.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'il ne saurait y avoir de paix véritable en l'absence d'un projet de développement. On sait également qu'il serait dérisoire d'essayer de bâtir un développement durable en l'absence de paix et de sécurité. Nous devons donc nous féliciter de ce que le projet de déclaration ait mis l'accent sur divers aspects importants concernant les questions urgentes de paix et de sécurité collectives. De nombreux pays, et l'Afrique en particulier, auront besoin d'un tel cadre pour les aider à retrouver les chemins de la paix, de la stabilité politique et de la relance économique. Je relève par ailleurs avec intérêt les perspectives de l'adoption, d'ici à l'année prochaine, d'une convention générale sur le terrorisme. Paix, droits de l'homme et état de droit ont un caractère universel et indivisible. Nous devons donc soutenir davantage les mécanismes multilatéraux de promotion et de protection des droits de l'homme.

Parce que notre monde est global, parce qu'il doit être interdépendant et solidaire, il faut que notre Organisation commune, l'Organisation des Nations Unies, soit en mesure de jouer pleinement son rôle. Il faut donc en faire un outil efficace pour édifier un système multilatéral utile à tous. Je me réjouis alors de ce que la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale ait jeté les bases d'une telle réforme. Et je salue le travail accompli en la circonstance par le Président et son équipe, ainsi que le secrétariat et l'ensemble des États Membres.

À l'heure où nous célébrons les 60 ans de notre Organisation, il est impératif que le processus de réforme aille à son terme. C'est donc un nouveau départ que nous devons tous prendre avec ce projet de déclaration.

Je donne la parole au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Kofi Annan.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Il y a deux ans, depuis cette tribune, j'ai dit que nous nous trouvions à la croisée des chemins. Non que

l'Organisation des Nations Unies, qui marque cette année son soixantième anniversaire, fût en proie à une crise existentielle. Elle continue de participer très activement au règlement de conflits et au maintien de la paix, d'apporter des secours humanitaires, de défendre les droits de l'homme et de promouvoir le développement partout dans le monde.

Le sens de mes propos était que de profonds clivages entre les États Membres, et le manque d'efficacité de nos institutions collectives, nous empêchaient de faire face ensemble aux dangers qui pesaient sur nous et de saisir les possibilités qui se présentaient. Le risque était à l'évidence que les États quels qu'ils soient agissent de plus en plus de leur propre chef, ce qui pouvait conduire à une prolifération de réactions de circonstance porteuses de division, de déstabilisation et de dangers. Pour vous aider, vous les États Membres, à choisir un cap plus prometteur, j'ai formé un groupe de personnalités de haut niveau et fait réaliser le Projet Objectifs du Millénaire. Les rapports issus de ces initiatives ont défini la réforme à mettre en œuvre.

À partir de ces rapports et des premières réactions des États Membres, et fort de la conviction que tout ce que nous faisons doit reposer sur le respect des droits de l'homme, j'ai présenté, il y a six mois, un ensemble équilibré de propositions sur lesquelles j'ai appelé le sommet à se prononcer. Ces propositions étaient ambitieuses. Mais elles étaient à mon sens nécessaires, compte tenu des périls et des promesses de l'époque que nous vivons. Et elles étaient à mon sens réalisables, pourvu que la volonté politique y fût.

Depuis, sous la direction du Président Ping, vos représentants ont négocié le document final de ce sommet. Ils ont travaillé d'arrache-pied jusqu'à la dernière minute et ont produit hier le document dont vous êtes saisis.

Même avant qu'ils achèvent leur travail, ce sommet a servi de catalyseur pour réaliser des avancées sur des questions cruciales. Ainsi, ces derniers mois, un fonds pour la démocratie a été créé et une convention contre le terrorisme nucléaire a été parachevée. Mais surtout, 50 milliards de dollars supplémentaires par an ont été dégagés pour lutter contre la pauvreté d'ici à 2015. L'objectif de 0,7 % gagne du terrain; des sources de financement novatrices sont en train de se concrétiser; et des progrès ont été réalisés pour ce qui est de l'allègement de la dette.

En adoptant le document final, vous conserverez ces réalisations. Et les progrès en matière de développement iront de pair avec des engagements en faveur de la bonne gouvernance et des projets nationaux de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. La vie de millions de personnes et les espoirs de milliards d'autres reposent sur la réalisation de ces objectifs et d'autres promesses de lutter contre la pauvreté, la maladie, l'analphabétisme et les inégalités, ainsi que sur le maintien du développement au centre des négociations commerciales au cours de l'année à venir.

En adoptant le document dont vous êtes saisis, vous réaliserez aussi des progrès décisifs dans d'autres domaines. Vous condamnerez le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quels qu'en soient les auteurs, où qu'il frappe et quelle que soit la cause qu'il prétend servir. Vous vous engagerez à chercher à un accord dans l'année à venir sur une convention globale contre le terrorisme, et vous marquerez votre appui en faveur d'une stratégie propre à faire en sorte que notre combat contre le terrorisme rende la communauté internationale plus forte et les terroristes plus faibles, et non l'inverse.

Pour la première fois, vous admettrez, clairement et sans la moindre ambiguïté, le devoir qui vous incombe collectivement de protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. Vous montrerez résolument prêts à mener par l'entremise du Conseil de sécurité une action collective décisive dès que les moyens pacifiques se révéleraient insuffisants et que les autorités nationales échoueraient manifestement à protéger leurs propres populations.

Vous serez liés par l'engagement d'intervenir si un autre Rwanda se profilait à l'horizon. Vous approuverez la mise en place d'une commission de consolidation de la paix, dotée d'un bureau d'appui et d'un fonds, ce qui ira plus loin dans l'engagement stratégique en faveur de l'une des contributions les plus importantes que l'ONU apporte à la paix et à la sécurité internationales. Vous approuverez aussi la création d'une force de police permanente pour les opérations de maintien de la paix de l'Organisation.

Vous déciderez de doubler le budget dont dispose le Haut Commissaire aux droits de l'homme et de renforcer son bureau. Vous admettrez la nécessité de remédier aux défaillances et aux défauts de la

Commission des droits de l'homme en créant un nouvel organe, le Conseil des droits de l'homme, dont l'Assemblée générale devra définir en détail la physionomie et le fonctionnement à sa sixième session.

Vous renforcerez la prévisibilité du financement de l'assistance humanitaire, ce qui permettra d'éviter que des crises humanitaires ne tombent dans l'oubli, comme ce fut trop souvent le cas, en particulier en Afrique. Vous mettrez en place le cadre d'une réforme de grande portée du Secrétariat et de la gestion qu'il faudra mettre en œuvre. Un comité de contrôle indépendant et un bureau de l'éthique professionnelle, dont je vous fournirai les détails prochainement, devront aider à garantir la responsabilité et l'intégrité, cependant que le réexamen des anciens mandats, la refonte des règles applicables au budget et aux ressources humaines et un programme ponctuel de départs anticipés permettront de remanier le Secrétariat en fonction des priorités de l'Organisation au XXI^e siècle.

Globalement, tout cela constitue un ensemble de changements qui vont très loin. Mais ne nous abusons pas, et n'abusons pas non plus les peuples des Nations Unies. Nous n'avons pas encore accompli la réforme fondamentale et de grande ampleur qu'à l'instar de bien d'autres je crois nécessaire. De grandes divergences, dont certaines, légitimes, portent sur le fond, n'y sont pas pour rien.

Notre plus grand défi, et notre plus grand échec, se situe sur le front de la non-prolifération des armes nucléaires et du désarmement. À deux reprises cette année – à la conférence d'examen du TNP, et maintenant à ce sommet qui commence –, nous avons laissé les gesticulations faire obstacle aux résultats. C'est inexcusable. Les armes de destruction massive représentent un redoutable danger pour nous tous, surtout dans un monde qui vit sous la menace de terroristes aux ambitions planétaires ne reculant devant rien. Nous devons sauver ce qui peut l'être et reprendre les négociations sur ce problème capital, en appuyant les efforts que la Norvège déploie pour trouver des éléments qui puissent servir de base à ces négociations.

De même, la réforme du Conseil de sécurité nous a, pour l'instant, échappé, bien que tout le monde soit en gros d'accord pour penser qu'elle n'a que trop tardé. L'absence d'accord sur cette question et d'autres ne rend pas moins urgentes pour autant. Ce train de

mesures est donc un bon début. Sur certains points, nous pouvons nous flatter de réelles avancées; sur d'autres, nous avons réduit nos divergences et fait des progrès; sur d'autres encore, nous demeurons, et c'est inquiétant, extrêmement divisés. Il nous faut à présent passer aux étapes suivantes du processus de réforme.

En premier lieu, il faut mettre en œuvre ce qui a été convenu. La session de l'Assemblée générale qui est sur le point de débiter sera l'une des plus importantes de son histoire. Nous devons apporter tout notre soutien au Président Eliasson dans ses fonctions. Nous devons assurer la mise en place et le démarrage de la Commission de la consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme, conclure une convention globale sur le terrorisme et veiller à ce que le Fonds pour la démocratie commence effectivement à fonctionner. Et les quelques années à venir vont mettre à l'épreuve notre volonté de réduire l'extrême pauvreté de moitié d'ici à 2015, d'intervenir si un génocide se profile à nouveau à l'horizon et d'améliorer notre taux de succès en matière de consolidation de la paix dans des pays déchirés par la guerre. Tels sont les éléments qui comptent vraiment pour juger de la réforme.

Deuxièmement, nous devons poursuivre avec détermination le débat sur les questions épineuses sur lesquelles il est urgent d'avancer, mais qui sont restées en suspens. Car, malgré les divergences d'opinions, il est ressorti clairement du processus engagé il y a deux ans que dans le monde d'aujourd'hui, un monde où tout se tient, ou bien nous nageons ensemble, ou bien nous coulons tous. Qu'il s'agisse de rétablissement de la paix, d'édification des nations, de démocratisation ou d'interventions en cas de catastrophe naturelle ou autre, nous avons tous pu constater que même les plus forts d'entre nous ne peuvent réussir seuls.

De même, qu'il s'agisse de combattre la pauvreté, d'empêcher que les maladies se propagent ou de prévenir le massacre d'innocents, nous avons tous pu constater que sans la force d'entraînement des plus forts, et la participation de tous, nos efforts étaient voués à l'échec. Enfin, nous avons tous pu constater, à de nombreuses reprises, qu'à ignorer par opportunisme les principes fondamentaux de la démocratie, des droits de l'homme et de la légalité, on érode la confiance dont jouissent nos institutions collectives, que l'on empêche ainsi de faire leur travail en faveur d'un monde plus libre, plus juste et plus sûr pour tous.

C'est pourquoi il est vital que l'Organisation des Nations Unies soit vigoureuse et efficace. Utilisée à bon escient, elle peut, comme nulle autre institution, aider à conjuguer pouvoir et principes dans l'intérêt de tous les peuples du monde. Et c'est pourquoi le processus de réforme est important et doit se poursuivre. Même si les risques de découragement sont grands, même s'il est difficile de s'entendre, le fait est que, face aux problèmes de notre époque, nous devons absolument agir. Et, aujourd'hui plus que jamais, nous devons agir collectivement pour être efficaces.

En ce qui me concerne, je suis prêt à travailler avec vous pour que les questions en suspens soient réglées, pour que les décisions prises soient appliquées et pour que la culture et les pratiques du Secrétariat continuent d'être réformées. Pour notre personnel, dévoué à l'Organisation, et pour les plus vulnérables et les plus nécessiteux de ce monde, qui comptent sur elle pour obtenir de l'aide, nous devons redonner foi dans l'intégrité, l'impartialité et l'efficacité de l'ONU.

C'est pour ces gens, et non pas pour vous ou pour moi, qu'il importe que les réformes aboutissent. C'est pour qu'ils vivent, pour qu'ils puissent jouir de leurs droits, pour qu'ils connaissent la sécurité et la liberté, que nous devons trouver des moyens efficaces de gérer les problèmes de notre temps. Je vous engage, en votre qualité de dirigeants, à continuer individuellement et collectivement à travailler sur ce programme de réforme, à avoir la patience de persévérer et la hauteur de vues voulue pour parvenir à un véritable consensus.

Nous devons trouver ce que le Président Franklin Roosevelt a un jour appelé « le courage d'assumer nos responsabilités dans un monde certes imparfait ». Je ne suis pas sûr que nous l'ayons fait jusqu'ici, mais je crois que nous comprenons tous, à présent, qu'il n'y a pas d'autre solution. C'est justement parce que notre monde est imparfait que nous avons besoin de l'Organisation des Nations Unies.

Allocutions à l'occasion de la Réunion plénière de haut niveau

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. George W. Bush, Président des États-Unis d'Amérique.

Le Président Bush (*parle en anglais*) : Je remercie les Membres pour le privilège d'être ici à l'occasion du soixantième anniversaire de

l'Organisation des Nations Unies. Je les remercie de leur dévouement à la tâche d'importance vitale de cette institution et à ses grands idéaux.

Nous nous réunissons à une période de grands défis pour les États-Unis et pour le reste du monde. À l'heure actuelle, des habitants du littoral de mon pays situé le long du golfe du Mexique se remettent de l'une des pires catastrophes naturelles de l'histoire américaine. Un grand nombre ont perdu leur logement, et des êtres chers, ainsi que tous les biens qu'ils avaient. En Alabama, au Mississippi et en Louisiane, le cyclone a déplacé les maisons de quartiers entiers qui sont allées s'écraser dans les rues. Une grande ville américaine s'emploie maintenant à pomper les eaux de l'inondation et à reconquérir son avenir.

Nous avons observé la puissance impressionnante de la nature, et la puissance encore plus forte de la compassion humaine. Nos concitoyens sont venus en aide à ceux qui en avaient besoin, tout comme l'ont fait de nombreux pays qui sont représentés ici. En tout, plus de 115 pays et une dizaine d'organisations internationales ont proposé leur aide. J'offre les remerciements de mon pays à tous les États, à toutes les provinces et à toutes les villes du monde qui sympathisent avec le peuple américain en ces temps difficiles.

Leur action, tout comme celle pour le tsunami de l'an dernier, montre une fois de plus que le monde est plus empreint de compassion et d'espoir lorsque nous agissons de concert. Cette vérité est à la base de l'Organisation des Nations Unies. Les Membres fondateurs de l'ONU ont fixé des objectifs grands et honorables dans la Charte qu'ils ont rédigée il y a soixante ans. Ce document engage l'Organisation à s'employer à « préserver les générations futures du fléau de la guerre », à proclamer sa foi dans les droits fondamentaux de l'homme, et à « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Nous demeurons tout acquis à ces nobles idéaux. Alors que nous répondons aux énormes besoins humanitaires, nous devons activement répondre aux autres grands défis de notre temps. Nous devons continuer d'œuvrer de concert pour soulager les souffrances, répandre la liberté et jeter les fondements d'une paix durable pour nos enfants et nos petits enfants.

En ce début de siècle, il existe entre les régions les plus éloignées du monde des liens plus étroits que

jamais et aucune nation ne saurait rester isolée et indifférente aux luttes des autres. Lorsqu'un pays ou une région est en proie au désespoir et au ressentiment et qu'il est en situation vulnérable face à des idéologies violentes et agressives, la menace traverse facilement océans et frontières et est susceptible de porter atteinte à la sécurité d'un pays pacifique quel qu'il soit.

Le terrorisme attisé par la colère et le désespoir a touché la Tunisie, l'Indonésie, le Kenya, la Tanzanie, le Maroc, Israël, l'Arabie saoudite, les États-Unis, la Turquie, l'Espagne, la Russie, l'Égypte, l'Iraq et le Royaume-Uni. Ceux qui n'ont pas connu d'attentats sur leur propre territoire n'ont cependant pas été épargnés, qu'il s'agisse des Australiens tués à Bali, des Italiens tués en Égypte et des ressortissants de dizaines de pays qui ont été tués le 11 septembre 2001, dans cette ville même où nous sommes réunis. La leçon est claire : il ne peut y avoir de sécurité si l'on ferme les yeux ou si l'on cherche à avoir une vie tranquille en ignorant les difficultés d'autrui et l'oppression dont il est victime. Ce sera soit l'espoir soit la violence qui se répandra, et il nous faut choisir l'espoir.

Parfois, notre sécurité exigera que l'on fasse face directement aux menaces. C'est ainsi qu'une grande coalition de pays s'est formée pour lutter contre les terroristes dans le monde entier. Nous avons œuvré de concert pour démanteler les réseaux de terroristes qui ne connaissent pas les frontières et pour détruire les cellules d'extrémistes sur nos territoires. Nous avons supprimé les refuges de terroristes. Nous utilisons nos moyens diplomatiques et financiers pour leur couper les vivres et pour leur enlever tout soutien. Alors que nous menons notre lutte, les terroristes doivent savoir que le monde est uni contre eux. Il nous faut achever la convention sur le terrorisme international qui montrera que tous les pays ont déclaré publiquement qu'aucune cause ou aucun grief ne peuvent justifier ou légitimer la prise de civils et de non-combattants pour cible et leur assassinat délibéré par des terroristes.

Et les nations libres du monde sont résolues à empêcher les terroristes et leurs alliés d'acquérir les armes terribles qui leur permettraient de tuer à une échelle équivalente à leur haine. Pour cette raison, plus de 60 pays soutiennent l'Initiative de sécurité en matière de prolifération qui permet d'intercepter les expéditions d'armes de destruction massive sur terre, en mer et dans les airs. Les terroristes doivent savoir qu'où qu'ils aillent, ils n'échapperont pas à la justice. Dans le courant de la journée, le Conseil de sécurité

aura l'occasion de mettre les terroristes en garde adoptant une résolution qui condamne les incitations au terrorisme et demande à tous les États de prendre des mesures appropriées pour mettre fin à ces incitations. Nous devons également signer et mettre en œuvre la Convention internationale sur la répression des actes de terrorisme nucléaire afin que tous ceux qui cherchent à se procurer des matières radioactives ou des engins nucléaires soient traduits en justice et extradés, où qu'ils se trouvent. Nous devons envoyer un message clair aux dirigeants des régimes hors-la-loi qui parrainent le terrorisme et cherchent à acquérir des armes de destruction massive : on ne vous laissera pas menacer la paix et la stabilité du monde.

Il est essentiel d'affronter nos ennemis et, en conséquence, les nations civilisées continueront de combattre les terroristes sur leur terrain. Cependant, nous savons que nous ne gagnerons pas cette guerre par la seule force des armes. Nous devons vaincre les terroristes non seulement sur le champ de bataille, mais aussi sur le terrain des idées. Nous devons changer les conditions qui permettent aux terroristes de s'implanter et de recruter en offrant l'espoir de la liberté à des millions d'individus qui ne l'ont jamais connue. Nous devons aider à sortir de l'ornière les États en difficulté et les sociétés stagnantes qui offrent un terrain fertile aux terroristes. Nous devons défendre et propager les concepts de dignité humaine, de possibilités et de prospérité, concepts beaucoup plus puissants que le sinistre attrait du ressentiment et du meurtre.

Afin de propager cette vision d'espoir, les États-Unis sont résolus à aider les pays aux prises avec la pauvreté. Nous sommes acquis aux objectifs du Millénaire pour le développement. C'est un ordre du jour ambitieux qui prévoit de réduire de moitié la pauvreté et la faim, de s'assurer que chaque petit garçon et chaque petite fille du monde reçoit une éducation primaire, et de mettre fin à la propagation du sida, tout cela d'ici à 2015. Nous avons une obligation morale d'aider les autres – et le devoir de nous assurer de l'efficacité de nos actions. À Monterrey, en 2002, nous nous sommes entendus sur une nouvelle façon de réduire la pauvreté, de lutter contre la corruption et d'aider les autres en ce nouveau millénaire. Les pays en développement ont convenu de prendre en charge leur propre développement économique en promouvant la bonne gouvernance, des politiques saines et l'état de droit. Les pays développés ont convenu d'appuyer ces efforts, notamment en augmentant l'aide aux nations

qui entreprennent les réformes nécessaires. Mon pays a tenu à mettre en œuvre le Consensus de Monterrey en créant le nouveau Compte du défi du Millénaire. Ce compte permet aux États-Unis d'accroître l'aide octroyée aux pays qui gouvernent avec justice, investissent dans leur population et promeuvent la liberté économique.

Mais il faut faire plus encore. Je lance un appel à toutes les nations du monde pour qu'elles mettent en œuvre le Consensus de Monterrey. La mise en œuvre du Consensus de Monterrey implique que l'on poursuive la longue et dure route vers la réforme. La mise en œuvre du Consensus de Monterrey implique la création d'un réel partenariat entre les pays développés et en développement qui remplacera les relations de clientélisme d'autrefois. La mise en œuvre du Consensus de Monterrey signifie qu'il faut accueillir les pays en développement comme des participants à part entière à l'économie internationale, avec tous les avantages et les responsabilités que cela implique.

La création d'un lien entre l'aide et les réformes est indispensable à l'élimination de la pauvreté, mais notre tâche ne s'arrête pas là. Pour de nombreux pays, le sida, le paludisme et d'autres maladies sont à la fois des catastrophes humanitaires et des obstacles considérables au développement. Nous devons faciliter l'accès des pays pauvres aux médicaments dont ils ont cruellement besoin et de toute urgence pour lutter contre ces épidémies infectieuses. Par le truchement de leurs programmes bilatéraux et du Fonds mondial, les États-Unis vont continuer d'être les principaux fournisseurs au monde de ressources pour la lutte contre le fléau du VIH/sida.

Aujourd'hui, l'Amérique coopère avec des autorités locales et diverses organisations dans le cadre de la plus vaste initiative jamais entreprise pour lutter contre une maladie en particulier. Dans toute l'Afrique, nous aidons les responsables locaux de la santé à multiplier les centres de dépistage du VIH, à former et soutenir des médecins, des infirmiers et des conseillers, et à moderniser des cliniques et des hôpitaux. En coopération avec nos partenaires africains, nous avons déjà fourni à plus de 230 000 habitants de l'Afrique subsaharienne des traitements qui pourraient sauver leur vie. Nous avons même atteint un objectif important avant la date prévue : offrir un traitement contre le sida à près de 2 millions d'adultes et d'enfants en Afrique. Lors du sommet du Groupe des Huit (G-8) qui s'est tenu à Gleneagles, en Écosse, nous

nous sommes fixé un objectif clair : l'avènement en Afrique d'une génération libérée du sida. Et je mets chaque Membre de l'Organisation des Nations Unies au défi de prendre des mesures concrètes pour atteindre cet objectif.

Nous nous employons également à lutter contre le paludisme. Cette maladie évitable fait chaque année plus d'un million de victimes dans le monde, et laisse pauvreté et chagrin dans son sillage partout où elle sévit. Les États-Unis se sont fixé pour objectif de réduire de moitié le taux de mortalité du paludisme dans au moins 15 pays africains où la maladie est endémique. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons promis d'augmenter de plus de 1,2 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années les fonds que nous consacrons au traitement et à la prévention du paludisme. Nous invitons les autres pays à se joindre à nous dans cet effort en promettant une aide spécifique aux dizaines d'autres pays africains qui en ont besoin. Ensemble, nous pouvons lutter contre le paludisme et sauver des centaines de milliers de vies, et rendre espoir aux pays dévastés par cette terrible maladie.

Tandis que nous renforçons nos engagements en matière de lutte contre le paludisme et le sida, nous devons également rester sur l'offensive contre de nouveaux dangers pour la santé publique tels que la grippe aviaire. Si rien n'est fait pour le contrer, ce virus risque de provoquer la première pandémie du XXI^e siècle. Nous ne pouvons pas permettre cela. Aujourd'hui, j'annonce un nouveau partenariat international sur la grippe aviaire et pandémique. Ce partenariat exige que tout pays où la maladie se déclare communique immédiatement les informations pertinentes et livre des échantillons à l'Organisation mondiale de la santé. En exigeant la transparence, nous pourrions réagir plus rapidement aux crises dangereuses et les enrayer à temps. Un grand nombre d'États se sont déjà joints à ce partenariat; nous invitons tous les États à le faire. Il est essentiel que nous collaborions car, ce faisant, nous remplissons notre devoir moral de protéger les populations, de soigner les malades et de reconforter les affligés.

Même avec une aide accrue pour guérir leurs malades et réformer leur économie, beaucoup de pays se trouvent freinés dans leur élan par un autre lourd défi : le fardeau de la dette. Aussi les États-Unis et nombre de pays ont-ils pris des mesures visant à alléger ce fardeau, qui limite la croissance des économies en développement et qui maintient des

millions d'êtres humains dans la pauvreté. Aujourd'hui, les pays pauvres les plus lourdement endettés reçoivent des remises de dette totalisant plus de 30 milliards de dollars. De plus, afin d'empêcher toute nouvelle accumulation de la dette, mon pays et d'autres sont convenus que les institutions financières internationales doivent de plus en plus octroyer leurs nouvelles aides sous la forme de dons plutôt que de prêts. À Gleneagles, le G-8 a décidé d'aller encore plus loin. Afin de briser pour toujours le cycle de l'endettement et de la remise de dette, nous sommes convenus d'annuler 100 % de la dette due par les pays les plus lourdement endettés du monde. J'ai demandé à la Banque mondiale et au Fonds Monétaire international de parachever cet accord historique dans les meilleurs délais.

Nous lutterons pour éliminer le fardeau de la pauvreté de ces lieux de souffrances, non pas temporairement, mais de façon permanente. Et le chemin le plus sûr d'une plus grande prospérité, c'est l'accroissement du commerce. Dans une lettre qu'il m'a adressée en août, le Secrétaire général, tout en louant les travaux du G-8, me faisait valoir que l'aide et l'allègement de la dette ne suffisaient pas, et que nous devons également réduire les obstacles au commerce et les subventions qui pesaient sur les pays en développement. Je suis d'accord avec le Secrétaire général : les négociations de Doha sont la façon la plus prometteuse d'atteindre cet objectif.

Un cycle de Doha réussi réduira et éliminera les droits de douane et d'autres obstacles au commerce des produits agricoles et industriels. Il mettra fin à d'injustes subventions agricoles. Il ouvrira le marché mondial des services. Sous Doha, tout État y gagnera, et ce sont les pays en développement qui ont le plus à gagner. L'histoire montre que les pays en développement qui s'ouvrent au commerce ont un taux de croissance plusieurs fois supérieur à celui d'autres pays. L'élimination des barrières commerciales pourrait sortir des centaines de millions d'êtres humains de la pauvreté au cours des 15 prochaines années. L'enjeu est de taille. La vie et l'avenir de millions de personnes parmi les plus pauvres de notre planète sont en jeu. Aussi devons-nous mener à bien les négociations commerciales de Doha.

Doha est un pas important vers un objectif plus large : nous devons abattre les murs qui séparent les mondes développés et en développement. Nous devons assurer aux habitants des pays les plus pauvres la

possibilité d'accéder à l'économie mondiale au même titre que les habitants des États prospères de façon à pouvoir, eux aussi, présenter leurs biens et leurs talents sur le marché mondial aux côtés de tous les autres. Nous devons faire en sorte qu'ils aient les mêmes occasions de poursuivre leurs rêves, de nourrir leur famille et de mener une vie digne et autonome.

Or, les obstacles les plus graves qui entravent la réalisation de ces objectifs, ce sont les droits, les subventions et les barrières qui isolent les peuples du monde en développement des grands marchés du XXI^e siècle. Aujourd'hui, je renouvelle le défi que j'avais lancé auparavant : nous devons œuvrer ensemble, dans le cadre des négociations de Doha, à éliminer les subventions agricoles qui faussent le commerce et freinent le développement, et à supprimer les droits de douane et les autres obstacles à des marchés ouverts, pour les agriculteurs du monde entier. Aujourd'hui, j'élargis ce défi en prenant l'engagement suivant : les États-Unis sont prêts à éliminer tous les droits, toutes les subventions et d'autres obstacles entravant la libre circulation des biens et des services dans la mesure où d'autres pays font de même. Telle est la clef de l'éradication de la pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde. Il est essentiel que nous favorisions la prospérité et les possibilités de progrès pour toutes les nations.

En stimulant le commerce, nous répandons l'espoir et le progrès aux quatre coins du monde et nous portons un coup dur aux terroristes, qui s'abreuvent de colère et de mécontentement. Notre ordre du jour pour un commerce plus libre fait partie de notre ordre du jour pour un monde plus libre, où les peuples pourront vivre, pratiquer leur culte et élever leurs enfants comme ils l'entendent. En fin de compte, la meilleure protection de la liberté de culte et des droits des femmes et des minorités est assurée par les institutions d'autodétermination, qui permettent aux gens de revendiquer et de défendre leurs droits. Tout individu qui croit aux droits de l'homme doit croire aussi à la liberté de l'homme.

La cause de la liberté foisonne de possibilités. Aux quatre coins du monde, les cœurs et les esprits s'ouvrent au message de la liberté de l'homme comme jamais ils ne l'ont fait. Ne serait-ce qu'au cours des deux dernières années, des millions de personnes ont voté lors d'élections libres en Afghanistan et en Iraq, au Liban et dans les territoires palestiniens, au Kirghizistan, en Ukraine et en Géorgie. En

revendiquant leur liberté, ces personnes inspirent des millions d'autres à travers le Moyen-Orient élargi à faire de même. Nous devons encourager leurs aspirations. Nous devons soutenir les progrès de la liberté. Et l'ONU a un rôle essentiel à jouer.

Par le truchement du nouveau Fonds des Nations unies pour la démocratie, les Membres démocratiques de l'ONU œuvreront afin d'aider ceux qui veulent se joindre au monde démocratique. Il est approprié que la plus grande démocratie du monde, l'Inde, ait assumé un rôle de chef de file dans cet effort, s'engageant à verser 10 millions de dollars en fonds de démarrage. La réussite de ce Fonds est dans l'intérêt de chacune des nations libres du monde, et toute nation libre a la responsabilité de faire avancer la cause de la liberté.

Le travail de la démocratie ne s'arrête pas à la tenue d'une élection équitable; il exige l'élaboration d'institutions qui appuient la liberté. La démocratie revêt différentes formes dans des cultures dissemblables. Il n'en demeure pas moins que toutes les sociétés libres ont certains points en commun. Les nations démocratiques respectent la primauté du droit, imposent des limites aux pouvoirs de l'État, et traitent les femmes et les minorités comme des citoyens de plein droit. Les nations démocratiques protègent la propriété privée, la liberté d'expression et l'expression religieuse. La puissance des nations démocratiques se solidifie car celles-ci récompensent et respectent les talents créateurs de leur population. Les nations démocratiques contribuent également à la paix et à la stabilité car elles recherchent la grandeur nationale dans les réalisations de leurs citoyens et non pas dans la conquête de leurs voisins.

Pour ces raisons, le monde entier a un intérêt vital à ce qu'un Iraq libre réussisse, et aucune nation civilisée n'a d'intérêt à voir un nouvel État terroriste y voir le jour. Les pays du monde libre œuvrent donc ensemble pour aider le peuple iraquien à établir une nouvelle nation capable de se gouverner, de survivre, de se défendre. C'est une occasion exaltante pour nous tous qui nous trouvons dans cette salle. Les Nations Unies ont aussi joué un rôle vital dans le succès des élections du mois de janvier qui ont vu huit millions et demi d'Iraquiens défier les terroristes pour aller voter et, depuis, elles apportent leur soutien aux responsables iraquiens élus alors qu'ils préparent une nouvelle Constitution. L'Organisation des Nations Unies et ses États Membres doivent continuer à se tenir aux côtés du peuple iraquien alors qu'il arrive au bout de la route

le conduisant vers un Gouvernement pleinement constitutionnel. Lorsque les Iraquiens achèveront leur périple, leur réussite inspirera d'autres peuples à réclamer leur liberté. Le Moyen-Orient verra s'accroître la paix, l'espoir et la liberté, et nous vivrons tous dans un monde plus sûr.

Faire avancer la liberté et la sécurité est l'appel de notre époque. C'est là la mission de l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation des Nations unies a été créée pour répandre l'espoir de liberté, lutter contre la pauvreté et la maladie, et garantir les droits de l'homme et la dignité à tous les peuples de la planète. Pour que ces promesses se réalisent, il faut que l'Organisation des Nations unies soit forte et efficace, que la corruption en soit absente et qu'elle rende des comptes à ceux qu'elle sert. L'ONU doit être le symbole de l'intégrité et respecter les normes qu'elle fixe aux autres. Et, pour être valables, les réformes institutionnelles doivent comprendre des mesures visant à améliorer la supervision interne, à déterminer les possibilités d'économie, et à veiller à ce que les précieuses ressources aillent à la réalisation des objectifs fixés.

L'Organisation des Nations Unies a fait les premiers pas sur la voie de la réforme. Ce processus se poursuivra à l'Assemblée générale cet automne, et les États-Unis se joindront à d'autres pour mener à bien cet effort. C'est avec des Membres qui assument sérieusement leurs responsabilités que le processus de réforme commence. Lorsque les États Membres de cette grande institution choisissent des pays notoirement connus pour enfreindre les droits de l'homme pour siéger à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, ils jettent le discrédit sur un effort noble et ébranlent la crédibilité de toute l'Organisation. Si les pays Membres veulent que l'Organisation des

Nations Unies soit respectée et efficace, ils doivent commencer par s'assurer qu'elle est digne de respect.

Alors qu'un nouveau siècle commence, le monde a besoin d'une Organisation des Nations Unies qui ne faillit pas à ses idéaux et qui remplisse sa mission. Les Membres fondateurs de cette Organisation savaient que la sécurité du monde dépendrait de plus en plus du progrès des droits de l'humanité et qu'il faudrait que beaucoup de gens y travaillent. Après avoir rallié l'Amérique à l'idée d'une Organisation des Nations Unies en 1945, le Président Franklin Roosevelt avait déclaré : « L'élaboration de la paix mondiale ne peut être le travail d'un seul homme, d'un seul parti ou d'une seule nation. » La paix est la responsabilité de toutes les nations et de toutes les générations.

À chaque période de l'histoire, l'esprit humain a été mis au défi par les forces du mal et le chaos. Certains défis relèvent d'actes de la nature, d'autres sont le travail des hommes. Cette Organisation a été créée pour répondre à ces défis en se servant des meilleurs instincts de l'humanité, de la force d'un monde uni pour un but commun. Avec courage et conscience, nous assumerons nos responsabilités afin de protéger la vie et les droits des autres. Et, ce faisant, nous aiderons à remplir la promesse des Nations Unies et à faire en sorte que chaque être humain puisse jouir de la paix, de la liberté et de la dignité que notre Créateur a voulues pour tous.

Le Coprésident (Gabon) : Je rappelle aux membres qu'immédiatement après la levée de la présente séance, l'Assemblée générale tiendra une réunion séparée sur le financement du développement dans cette même salle. Les délégués sont invités à rester à leur place pour cette séance.

La séance est levée à 10 h 15.